

Référence : C.N.284.2017.TREATIES-XIV.2 (Notification dépositaire)

ACCORD POUR L'IMPORTATION D'OBJETS DE CARACTÈRE ÉDUCATIF,
SCIENTIFIQUE OU CULTUREL

LAKE SUCCESS (NEW YORK), 22 NOVEMBRE 1950

BÉNIN : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 18 mai 2017.

L'Accord est entré en vigueur pour le Bénin le 18 mai 2017 conformément à son article X qui stipule:

« Il pourra être adhéré au présent Accord à partir du 22 novembre 1950 par les États visés au paragraphe premier de l'article IX. L'adhésion se fera par le dépôt d'un instrument formel auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. »

Le 19 mai 2017



À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=_fr.